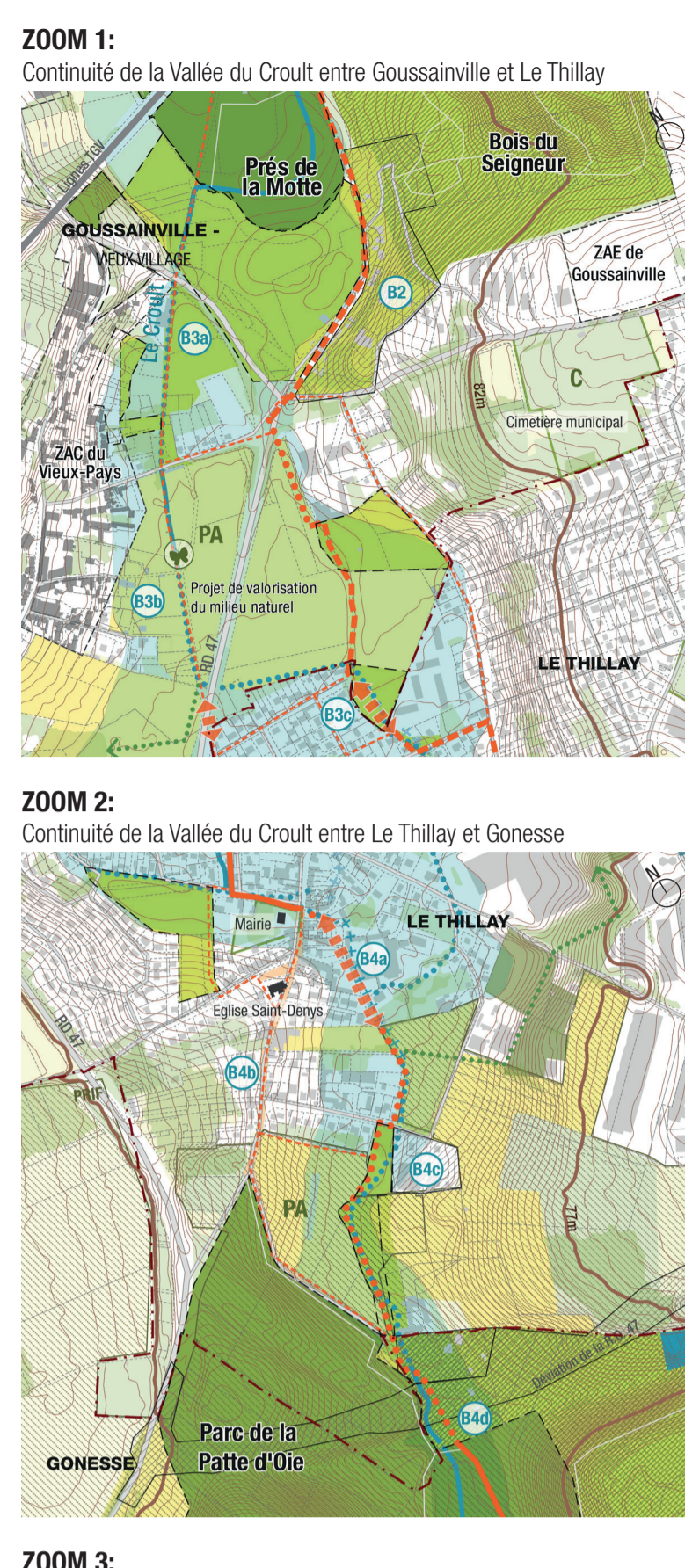


PROPOSITION POUR UN PROJET DE PARC NATURE URBAIN DES TROIS VALLÉES

CROULT, PETIT ROSNE ET VIEILLE MER

PROJETS-PILOTES POUR UNE MÉTROPOLE NATURE

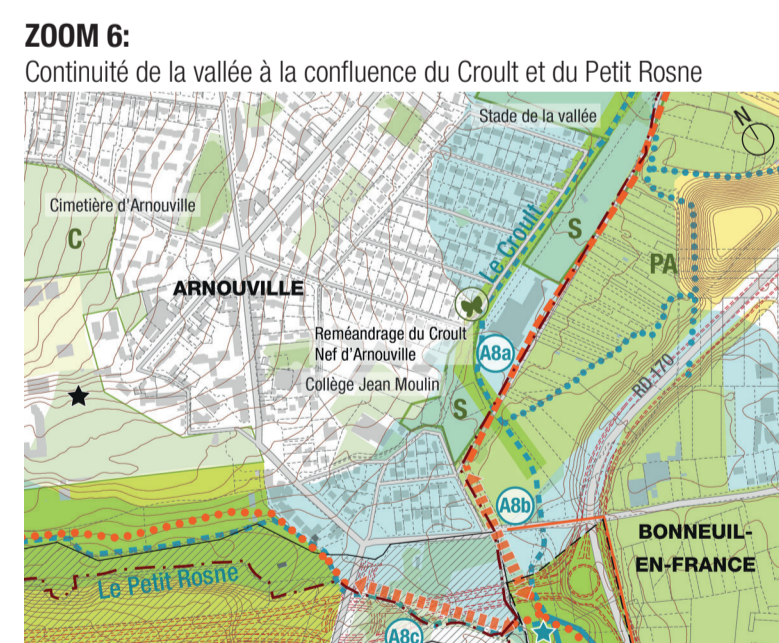
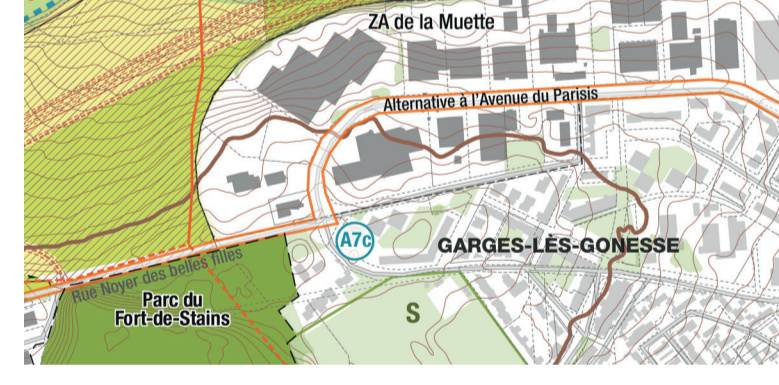
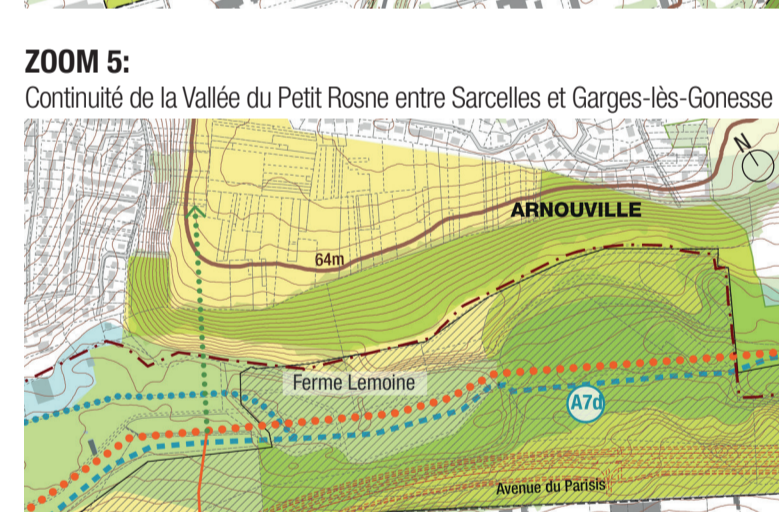
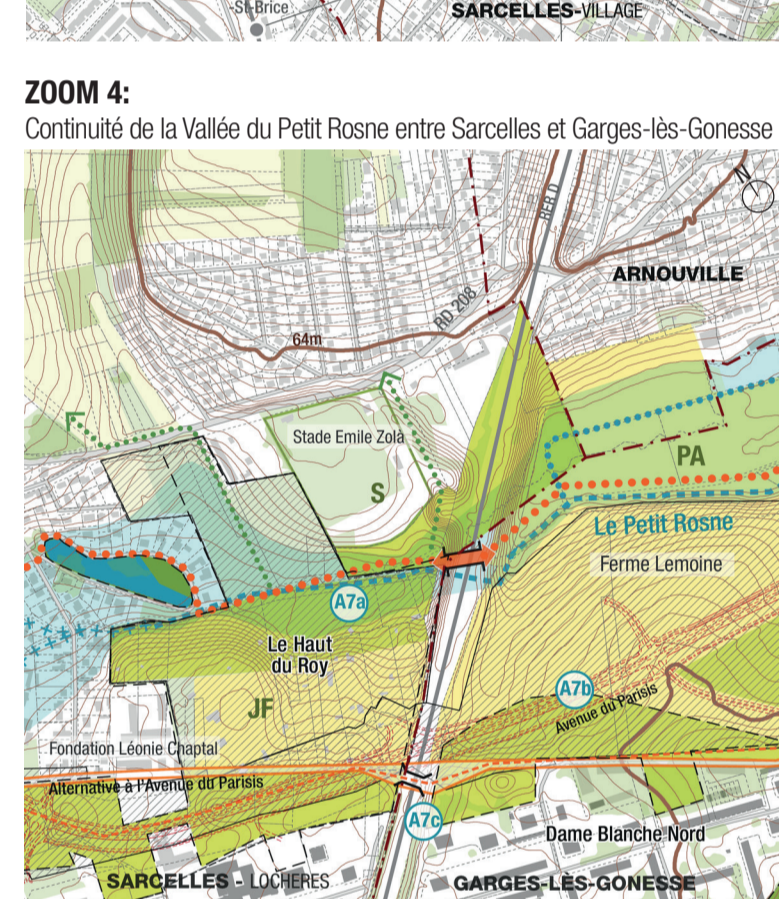
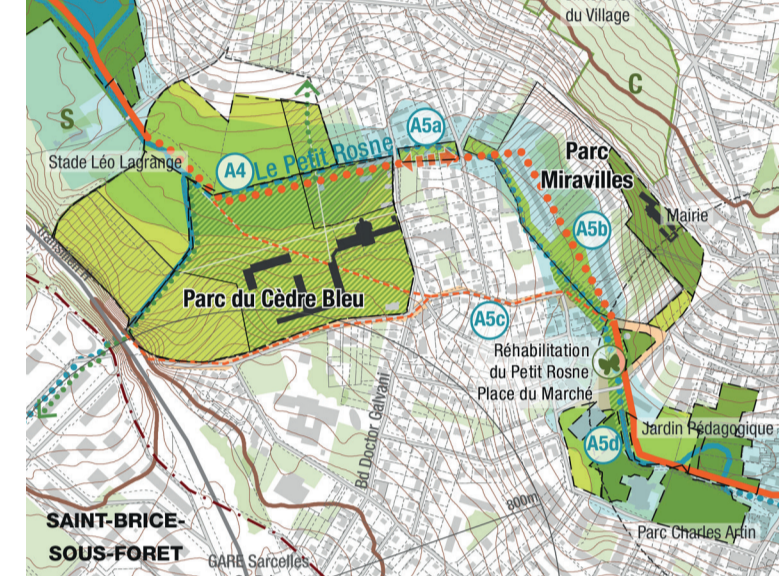
PRINCIPAUX SECTEURS A ENJEUX



ZOOM 1: Continuité de la Vallée du Croult entre Goussainville et Le Thillay

ZOOM 2: Continuité de la Vallée du Croult entre Le Thillay et Gonesse

ZOOM 3: Continuité de la Vallée du Petit Rosne à Sarcelles



PROJET DE TRAVAIL

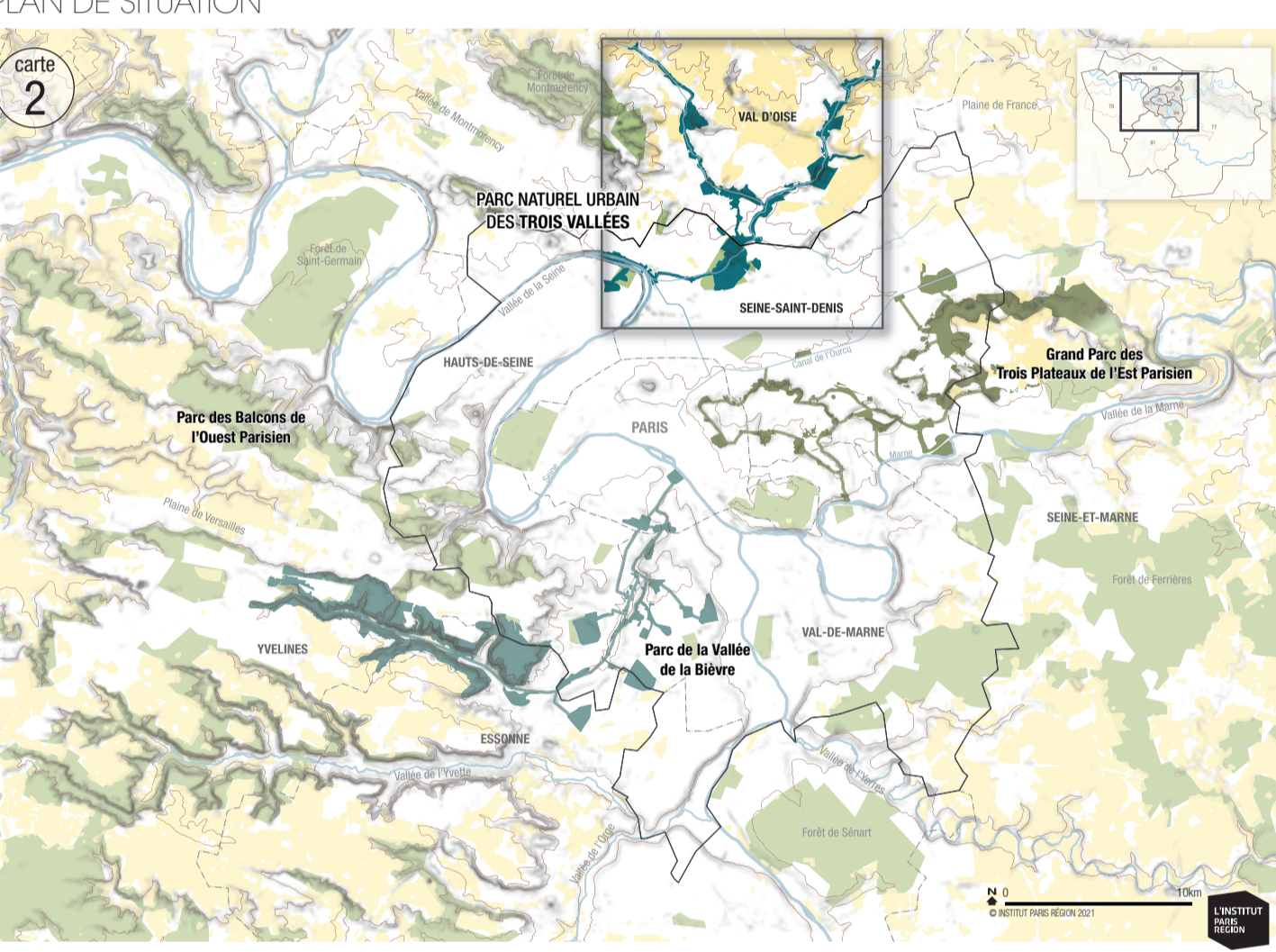
Le territoire propose de repenser les valeurs au cœur des stratégies de mise en œuvre de la Vallée de la Seine, en concertant une gamme d'espaces ouverts et de continuités paysagères et cyclables, composés d'un jargon global de continuités paysagères, agricoles, écologiques, récréatives. Pour ce projet de territoire, le Parc Naturel Urbain des Trois Vallées (PNU) a été défini par un périmètre de continuité paysagère et écologique de la Seine entre Goussainville et Le Thillay.

Les premières propositions s'inscrivent dans une démarche exploratoire initiée par l'Institut Français pour le Développement de la Région de France, ou la Métropole du Grand Paris, et de l'Agence des Espaces Verts (AEV) - Projets pilotes pour une métropole nature - qui vise à proposer aux acteurs des territoires un cadre de projets communs de territoire vert et bleu à l'échelle des métropoles de la région parisienne. Au-delà de l'exploration de problématiques de continuité paysagère et écologique, des politiques spatiales (Plan Vert de la Métropole du Grand Paris, Plan d'Action Biodiversité) et des politiques de territoire (Plan de Développement de la Vallée de la Seine, Plan de Développement de la Vallée de la Brèche) sont à l'étude pour accompagner les acteurs du territoire dans un processus de planification et de mise en œuvre de projets communs. Il est téléchargeable sur le site de l'Institut Français: www.institutfrancais.org.

CONTACT: jean.marc@institutfrancais.org

QUATRE PROJETS-PILOTES POTENTIELS POUR UNE MÉTROPOLE-NATURE

PLAN DE SITUATION



ENJEUX DE MISE EN VALEUR DES CONTINUITÉS

- Vallée du Petit Rosne - ESPACES MOBILES DOUCES**
- A1: Moissonville: Création d'un promenade et mise en valeur des prairies humides dans le village.
 - A2: Ezanville / Ecouen: Continuité de cheminement à colorer au travers de la Résidence du Port d'Yron (Ezanville) et du stade (Ecouen).
 - A3: Ecouen: Continuité de cheminement à colorer via le vieux pont sur le Petit Rosne au travers de la zone d'habitat.
 - A4: Sarcelles: Préservation intégrale et ouverture au public du parc du Cadré Bas. Continuité paysagère et de cheminement à colorer.
 - A5: Sarcelles: Continuité de cheminement à colorer au travers de la résidence Maréchal et en fond de parcelles.
 - A6: Sarcelles: Redéveloppement de la vallée et mise en valeur de l'entree du Parc des Prés sous la Ville.
 - A7: Sarcelles, Garges-lès-Gonesse: Préservation agricole des espaces ouverts du valon du Petit Rosne en alternance aux projets culturels et d'habitat. Continuité de cheminement.
 - A8: Arnouville, Bonneuil-en-France, Garges-lès-Gonesse: Mise en valeur hydrologique et paysagère de la confluence Croult-Petit Rosne en alternance au projet rural: Cheminement à colorer.

- Vallée du Croult**
- B1: Louvres: Mise en valeur agricole du valon de Louvres. Liaisons douces entre vallée et campagne. Redéveloppement des actives existantes.
 - B2: Goussainville: Redéveloppement des continuités paysagères et de cheminement en fond de vallée. Réception des activités rurales. Mise en valeur du bois de Séguette.
 - B3: Goussainville: Redéveloppement des continuités agricoles et paysagères en fond de vallée. Redéveloppement de cheminement le long du Croult.
 - B4: Le Thillay, Gonesse: Continuité paysagère, paysagère et de cheminement le long du Croult. Mise en valeur de l'entree nord du parc de la Patte d'Oie.
 - B5: Gonesse: Mise en valeur de l'entree nord du parc de la Patte d'Oie. Continuité paysagère, paysagère et de cheminement. Mise à jour d'un plan de la rivière dans la zone d'activités.

- Vieille-Mer et Confluence**
- C1: Dugny, Stains et La Courneuve: Restauration de la Vieille-Mer depuis la confluence Croult-Meuse. Extension du parc Georges Valbon et du port de la Brèche. Continuité paysagère, paysagère et de cheminement.
 - C2: Saint-Denis: Restauration de la Vieille Mer. Aménagement de la continuité pédestre et cyclable.

- LÉGENDE DES CARTES**
- Espaces ouverts et paysage**
- ES: Espace ouvert de vallée
 - ESV: Espace ouvert à fort intérêt écologique
 - ESVP: Espace vert de nature ouvert au public
 - ESVPA: Espace vert de nature en projet d'ouverture au public
 - ESVPA/PA: Espace vert de nature potentiellement ouvert au public
 - PA/PA: Espace de petite agriculture diversifiée ou de jardins familiaux
 - ESV/ES: Espace ouvert ou agricole
 - ESV/ESV: Autre espace vert ou de nature
 - ESV/ESV/PA: Espace agricole de culture
 - ESV/ESV/PA: Autre espace agricole
 - ESV/ESV/PA: Périmètre régional d'intervention touristique (PRIT)
 - ESV/ESV/PA: Bénévoles et observatoire nature existant ou à créer
- Espaces bâtis**
- ESV/ESV/PA: Projet d'aménagement ou de renouvellement urbain
 - ESV/ESV/PA: Occupation ou projet problématique
 - ESV/ESV/PA: Point d'intérêt
 - ESV/ESV/PA: Patrimoine lié à l'eau
 - ESV/ESV/PA: Limites communales
- Continuités**
- ESV/ESV/PA: Promenade existante
 - ESV/ESV/PA: Promenade existante à aménager
 - ESV/ESV/PA: Promenade à colorer
 - ESV/ESV/PA: Variants ou cheminement provisoires
 - ESV/ESV/PA: Continuité à créer
 - ESV/ESV/PA: Forçage/cheminement à colorer
 - ESV/ESV/PA: Actes promenade
 - ESV/ESV/PA: Itinéraire de randonnée
 - ESV/ESV/PA: Contraste écologique
- Réseau hydrographique**
- ESV/ESV/PA: Méandre ou étang
 - ESV/ESV/PA: Rivière à fort débit
 - ESV/ESV/PA: Rivière aménagée
 - ESV/ESV/PA: Point de redressement ou de restauration
 - ESV/ESV/PA: Redressement ou restauration en projet
- Transports en commun**
- ESV/ESV/PA: Réseau
 - ESV/ESV/PA: Projet de transport
 - ESV/ESV/PA: Métro / Tram / RER
 - ESV/ESV/PA: Tramway

